

# Proposez votre candidature



## CAPACITÉ PROFESSIONNELLE CONCHYLICOLE

### CFPPA de la Gironde

87 Avenue du Général de Gaulle  
BP 113 - 33294 Blanquefort Cedex

**05 56 35 61 10**

Fax : 05 56 35 61 00 - Mail : cfppa.blanquefort@educagri.fr

© 09/2010 EPLEFPA Bordeaux-Gironde • Conception, réalisation,  
photos : service communication EPLEFPA Bordeaux-Gironde

:: Programme Régional de Formation (PRF) ::

PRF 2010 AS7 - Lot 4 / Code CARIF : 19955

## CAPACITÉ PROFESSIONNELLE CONCHYLICOLE

### Débouchés :

- >>> Salarié en aquaculture ou culture marine
- >>> Responsable d'entreprise aquacole ou maritime
- >>> Ouvrier hautement qualifié



>>> Formation financée par le Conseil Régional d'Aquitaine et Fonds Européens <<<

### Partenaires

> CFPPA de la Gironde

> Conseil Régional d'Aquitaine  
> Fonds Européens



Enseignement agricole  
Formations grandeur nature



# CAPACITÉ PROFESSIONNELLE CONCHYLICOLE

## Objectifs

- > Maîtriser la gestion d'une entreprise aquacole ou maritime
- > Gérer des équipes
- > Respecter les règles de sécurité
- > Participer au développement durable
- > Acquérir la capacité professionnelle pour créer ou reprendre une exploitation.

## Organisation

- > Formation à temps plein dont 30% en entreprise
- > Possibilité d'individualisation de la formation
- > Formation en centre uniquement
- > Lieux de formation : CFPPA de la Gironde, au Lycée de la Mer de Gujan-Mestras et/ou possibilité sur un autre site départemental du CFPPA.

## Étapes

PRESCRIPTION

POSITIONNEMENT

FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE EN CENTRE  
À GUJAN-MESTRAS (LYCÉE DE LA MER)  
OU SUR SITE DÉPARTEMENTAL

- > Enseignement général
- > Techniques et pratiques professionnelles

FORMATION EN ENTREPRISE

- > Valoriser les acquis théoriques
- > Développement des techniques et des pratiques professionnelles

ÉVALUATION

BP\*  
«Responsable  
d'Exploitation  
Aquacole  
et Maritime»

*(Diplôme délivré après 1 an  
d'expérience professionnelle justifiée).*

*\*Brevet Professionnel  
Niveau IV*

## Pré-requis

- > Avoir au minimum 18 ans le jour de la formation
- > Avoir validé un projet professionnel en aquaculture
- > Détenir un niveau V ou 2 ans d'expérience professionnelle dans le secteur ou 5 ans dans un autre secteur
- > Prescription par Pôle Emploi, Mission Locale ou Cap Emploi
- > Satisfaire au positionnement d'entrée

## Publics/Statuts

- > Demandeurs d'emploi, jeunes (âgés de 18 ans minimum) et adultes
- > Travailleurs indépendants, chefs d'entreprise
- > Salariés

Durée minimum  
500 heures

Durée maximum  
1200 heures